

De: ne\_pas\_repondre@dgifp.finances.gouv.fr  
Envoyé: samedi 26 mai 2018 10:04  
À: s.glaser@assep34.fr  
Objet: Votre déclaration de revenus en ligne a bien été enregistrée



## Votre déclaration de revenus en ligne a bien été enregistrée

**Nouveau!** Savez-vous concrètement à quoi servent vos impôts? Pour mieux comprendre le budget de la France et découvrir comment vos impôts sont utilisés, rendez-vous sur [www.aquoiserventmesimpots.gouv.fr](http://www.aquoiserventmesimpots.gouv.fr)

Madame SARAH MAUD GLASER,

**Votre déclaration a bien été enregistrée** le 26 mai 2018 à 10:03:39.

Vous pouvez encore modifier votre déclaration de revenus en cas d'oubli ou d'erreur, même après l'avoir signée, jusqu'au 29/05/2018. Rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) à la rubrique « Déclarer » de votre espace particulier.

Vous pouvez retrouver votre déclaration signée ainsi que votre avis d'impôt dans votre espace particulier à la rubrique « Consulter ma situation fiscale personnelle ».

Nous vous remercions pour votre confiance.

La direction générale des Finances publiques.

### Recommandations

Pour votre sécurité, ne répondez jamais à un courriel vous demandant votre numéro de carte bancaire.

DES QUESTIONS SUR LE PRELEVEMENT A LA SOURCE ? RENDEZ-VOUS SUR [PRELEVEMENTALASOURCE.GOUV.FR](http://PRELEVEMENTALASOURCE.GOUV.FR).

RETROUVEZ LA DGFiP SUR TWITTER (@DGFIP\_OFFICIEL) ET SUR FACEBOOK : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES.